



Communiqué de la Municipalité

« Projet Cœur de Village »

Jonquerettes le 17 juin 2025

Nous avons pu constater en bordure de la rue des écoles sur la zone projetée du futur projet Cœur de village, la présence d'un panneau indiquant la construction prochaine d'un nombre important de logements sociaux.

Il est possible de ne pas être d'accord avec ce projet, c'est la démocratie. Cependant cette manière de faire avec une indication totalement fausse n'honore pas ceux qui en sont les auteurs. **La mairie dénonce une tentative de désinformation malveillante.**

D'autre part nous précisons que l'Enquête Publique en cours jusqu'au 4 juillet 2025 (publiée sur les journaux locaux, par affichage réglementaire, sur le site mairie, panneau pocket.....) porte sur la procédure d'urbanisme nécessaire pour rendre compatible le PLU avec les orientations du projet Cœur de Village. C'est ce qui permettra ensuite de pouvoir déposer le futur permis d'aménager, puis au fil du temps les divers permis de construire. Les documents de cette enquête sont consultables en mairie et sur le site internet.

Pour ce qui est spécifiquement du projet, nous rappelons que ce n'est pas une surprise comme nos détracteurs semblent vouloir le faire croire. Son idée chemine depuis notre programme électoral de 2020 et elle a suivi diverses étapes de réflexion et de communication (Réunion publique, Editos du Trait d'Union, discours des vœux du Maire). Le travail est en cours avec des professionnels pour préparer le plan d'aménagement de la zone. Afin de ne pas interférer avec la procédure de l'Enquête, à l'issue de celle-ci, nous publierons à l'ensemble des habitants un document de synthèse qui sera préparatoire à la **réunion publique prévue le vendredi 29 août 2025.**

Nous pouvons dès à présent vous rassurer. Ce projet d'intérêt général se construit dans le respect de la vie du village, avec des équipements publics (mairie, bibliothèque, salle pour les associations, parkings, local commercial multi-services). **18 logements complètent ce projet dont 2 logements locatifs à loyer modéré.** Ces 2 logements seront propriété communale afin d'en assurer la maîtrise locative (Cela est bien loin des 50 %)

En attendant cette prochaine information, Monsieur le Maire et son équipe municipale restent cependant à votre disposition en mairie pour échanger sur ce projet.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

